



## La Maison des associations

**Vous souhaitez créer ou rejoindre  
une association ? Vous avez besoin  
d'une aide pour faire vivre votre  
structure au quotidien ?**

Un nouveau lieu ressources pour vous  
accompagner.

# *Un lieu entièrement dédié à la vie associative*



La Maison des associations est née  
de la volonté de favoriser le  
développement du tissu associatif  
pantinois et de veiller à sa pérennité.

Cette structure dédiée, centre  
d'information et de ressources, conseille  
les porteurs de projet, accompagne  
les associations et met à leur disposition  
des espaces de travail propices  
aux échanges.



# S'engager dans le monde associatif

## **Construire son projet**

Depuis la rédaction des statuts jusqu'à la déclaration en préfecture et la publication au *Journal officiel* (indispensable pour solliciter des subventions), la création d'une association loi 1901 obéit à des règles. Aspects financiers ou juridiques, législation, recherche de partenariats, la Maison des associations vous guide pas à pas.

## **S'investir dans le bénévolat**

Vous souhaitez faire profiter les autres de vos compétences, partager vos passions ou tout simplement vous rendre utile ? Culture, sport, éducation, solidarité, consultez le répertoire mis à disposition pour trouver l'association qui vous ressemble.

## **Un salon dédié aux associations**

*Organisé chaque année en septembre, le salon permet au monde associatif de se faire connaître et d'élargir son réseau de bénévoles et d'adhérents. Une journée conviviale, idéale pour nouer des liens.*

# Être accompagné au quotidien

## ***Faire vivre son association***

Mise à disposition temporaire ou permanente de locaux et de matériel, aide à l'organisation d'événements et à la formalisation des demandes de subventions, la Maison des associations soutient activement les bénévoles pantinois. Il est possible d'y bénéficier d'une boîte aux lettres pour domicilier sa structure et même de profiter de bureaux équipés en matériel informatique.

## ***Échanger et partager***

Relais et agrégateur d'énergie, la Maison des associations abrite un espace de travail partagé et une salle de réunion accessible sur réservation. Elle favorise ainsi les rencontres entre bénévoles, encourage les échanges et facilite les projets communs. Elle propose enfin de nouer des partenariats avec la ville ou les entreprises du territoire.

# Développer son association

À moyen terme, la Maison des associations entend se doter de tous les outils aidant les structures qui le souhaitent à bien grandir. Recruter et employer des salariés, élargir son champ d'activité, concilier esprit associatif et démarche entrepreneuriale... D'ici 3 ans, elle organisera périodiquement des conférences et proposera des formations aux bénévoles désireux de gagner en compétences.

# En pratique

## ***Qui peut se rendre à la Maison des associations ?***

Tous les Pantinois :

- les particuliers qui souhaitent se renseigner ou s'engager dans les associations pantinoises
- les associations constituées ou en devenir.

## ***Comment bénéficier des services de la Maison des associations ?***

En rencontrant l'équipe de la Maison des associations qui vous aidera à constituer un dossier administratif complet.

## ***Combien ça coûte ?***

L'accès aux services de la Maison des associations est gratuit.

## ***Comment obtenir un bureau à l'année ?***

Les demandes des associations doivent faire l'objet d'un dossier de candidature, étudié lors de commissions d'attribution.



## La Maison des associations

61, rue Victor Hugo  
(tél.) 01 49 15 41 83  
association@ville-pantin.fr

*Du lundi au vendredi  
9h-12h30 et 13h30-17h30*

.....

## Comment s'y rendre

- Bus 249 (arrêt Simone Weil)
- Métro 5 (station Église de Pantin)